



LES TRANSFORMATIONS DE CAHORS AU XIX^e SIECLE

ANNEXE 1 : LEXIQUE

Avant-corps : corps de bâtiment (ou simple décrochement) en avancée sur l'alignement principal d'une façade.

Baie : ouverture pratiquée dans un mur, arcade, porte, fenêtre.

Balustre : petite colonne de forme renflée.

Balustrade : rangée de balustres fixés entre un socle et une tablette formant appui et constituant un garde-corps ajouré.

Chambranle : encadrement de porte, fenêtre, cheminée.

Cannelure : un sillon (ou une strie) creusé(e) dans un matériau ; élément décoratif majeur depuis l'Antiquité grecque. Elle peut être convexe ou concave.

Chapiteau : ornement en pierre taillée, évasement en sommet de colonne ; élément décoratif essentiel depuis l'Antiquité et ses ordres : dorique, ionique et corinthien.

Colonne : élément vertical de structure porteuse, soutien de forme cylindrique en pierre, en métal creux ou plein ; élément architectural essentiel depuis l'Antiquité.

Concession : accord passé, pour une durée généralement limitée, entre une collectivité publique et une société privée ou un particulier chargé d'exécuter un travail, d'assurer un service en se rémunérant par des perceptions prélevées sur les usagers.

Corniche : couronnement de construction, en saillie, ligne continue horizontale ou en pente. La fonction principale en est de rejeter les eaux de pluie loin de la façade.

Denticules : ornement, cube saillant répété en série dans le creux d'une corniche (modillon) ; élément décoratif d'une corniche, issu de la Grèce antique.

Entablement : tout ce qui est au-dessus des pilastres.

Fasces : lignes horizontales caractéristiques du style ionique.

Fronton : élément maçonné, souvent triangulaire, couronnant une baie, un avant-corps, une façade.

Garde-corps : barrière basse ; dispositif de prévention des chutes à la partie inférieure des fenêtres.

Pilastre : colonne décorative plaquée sur le mur, d'inspiration antique.